SAS CGR AUDIT

Audit, Conseil, Expertise

Mr Gilles Royer
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Diplômé de l'ESC de Montpellier

ASSOCIATION HORIZONS

Chemin du Larris
Avenue du 8 Mai 1945
91 150 ETAMPES

-

Exercice du 1er Janvier 2018 au 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les Comptes annuels

ASSOCIATION HORIZONS

Siège social : Chemin du Larris
Avenue du 8 Mai
91 150 ETAMPES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association HORIZONS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Règles et méthodes comptables – Règles générales - continuité de l'exploitation » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Règles et méthodes comptables – Règles générales - continuité de l'exploitation » nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans l'Annexe des comptes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'Association décrites dans l'annexe concernant les subventions reçues et à recevoir et la détermination des créances clients sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les

éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bourges, le 21 Juin 2019

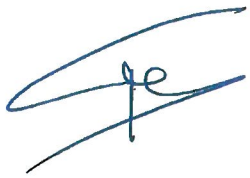

SAS CGR AUDIT représentée par
Mr Gilles ROYER

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

HORIZONS

avenue du 8 Mai 1945
91150 ETAMPES

APE : 8559A Siret : 42826196000028

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET . 814 574 984 00013

créatis
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts Comptables de la région Paris-Ile-de-France

2 Bis rue des Coquelicots
91160 LONGJUMEAU

Tel. 01 69 10 19 40
Courriel. creatisidfs@creatisgroupe.com
Web. http://www.creatisgroupe.com/

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 305	1 305		
Immobilisations corporelles	157 457	138 180	19 276	20 968
Immobilisations financières	33 239		33 239	32 783
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**192 001**	**139 485**	**52 515**	**53 751**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 073		5 073	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	114 409		114 409	109 260
Autres	141 323	9 216	132 107	113 962
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	75 399		75 399	141 571
Caisse	253		253	448
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**336 457**	**9 216**	**327 241**	**365 242**
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	794		794	1 723
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	**794**		**794**	**1 723**
TOTAL GENERAL	**529 252**	**148 701**	**380 550**	**420 716**

Legs nets à réaliser :			
acceptés par les organes statutairements compétents			
autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre :			

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Bilan passif

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	106 474	106 474
Ecarts de réévaluation		
Réserves	78 417	73 926
Résultat de l'exercice	**-57 168**	**44 913**
Report à nouveau	117 109	76 687
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	**244 832**	**302 000**
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	3 646	7 706
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**248 478**	**309 706**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES	**24 688**	
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	17 424	19 179
Autres	89 961	91 831
TOTAL DETTES	**107 385**	**111 010**
Produits constatés d'avance		
TOTAL GENERAL	**380 550**	**420 716**

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	107 385
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET 814 574 984 00013

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises				
Production vendue				
706010 - PRESTATIONS DE FORMATION	118 382,01	76 734,50	41 647,51	54,27
706020 - CONVENTION FORMATION CRI	144 596,32	200 115,03	-55 518,71	-27,74
706030 - CONVENTIONS DE FORMATIO	203 262,00	216 938,00	-13 676,00	-6,30
706090 - AUTRES	7 419,86	500,00	6 919,86	NS
	473 660,19	494 287,53	-20 627,34	-4,17
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
741000 - SUBVENTIONS CG 91	56 129,00	55 111,38	1 017,62	1,85
742001 - SUB.FORMATIONS	17 000,00	13 794,00	3 206,00	23,24
742002 - SUB.EMPLOI AIDES	10 601,65	8 184,63	2 417,02	29,53
743000 - SUBVENTIONS CONSEIL REGI		10 358,00	-10 358,00	-100,00
744000 - SUBVENTION FSE	39 270,00	33 407,59	5 862,41	17,55
745000 - SUBVENTIONS MAIRIE	3 000,00	3 500,00	-500,00	-14,29
746000 - FONDS AIDE IND.FORMATION	15 000,00		15 000,00	
	141 000,65	124 355,60	16 645,05	13,39
Reprises et Transferts de charge				
781740 - REPRISE PROVISION DOUTEU	3 492,00		3 492,00	
791000 - TRANSFERTS CHARGES D'EXP	7 823,67	4 015,00	3 808,67	94,86
	11 315,67	4 015,00	7 300,67	181,83
Cotisations				
Autres produits				
756000 - COTISATIONS MEMBRES DU C.	444,00	315,00	129,00	40,95
758000 - ACCORD DE COMPTE	0,97	5,19	-4,22	-81,31
	444,97	320,19	124,78	38,97
Produits d'exploitation	**626 421,48**	**622 978,32**	**3 443,16**	**0,55**
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges externes				
604000 - ACHATS DE PRESTATIONS DE	3 300,00	2 500,00	800,00	32,00
606300 - FOURNITURES D'ENT.ET PETIT	1 213,63	2 814,51	-1 600,88	-56,88
606400 - FOURNITURES DE BUREAUX	3 851,52	2 528,93	1 322,59	52,30
606800 - ACHATS PDTS ALIMENTAIRES	1 486,80	3 206,12	-1 719,32	-53,63
611000 - SOUS-TRAITANCE - COLLECTI	64 157,38	47 799,44	16 357,94	34,22
611001 - SOUS-TRAITANCE FORMATION	9 451,00	11 924,36	-2 473,36	-20,74
613200 - LOCATIONS IMMOBILIERES LIE	2 500,00	3 250,00	-750,00	-23,08
613500 - LOCATIONS MAT. PED.LIE A LA	1 574,52	1 423,92	150,60	10,58
615600 - MAINTENANCE	4 240,53	5 443,17	-1 202,64	-22,09
616000 - MAIF	3 994,74	3 886,57	108,17	2,78
616100 - ASSURANCE GRENKE	160,74	160,74		
618300 - DOCUMENTATION TECHNIQUE	323,75	926,86	-603,11	-65,07
622000 - HONORAIRES	5 040,00	5 682,56	-642,56	-11,31
622600 - AUTRES HONORAIRES	500,00		500,00	
623000 - PUBLICITU, PUBLICATIONS	50,00	146,00	-96,00	-65,75
625200 - DEPLACEMENTS SALARIE(E)S	753,91	1 842,51	-1 088,60	-59,08
625700 - RECEPTIONS	96,65		96,65	
626000 - FRAIS POSTAUX ET TELECOM	1 924,55	1 539,16	385,39	25,04
627000 - SERVICES BANCAIRES	178,30	556,29	-377,99	-67,95

Compte de résultat détaillé

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET 814 574 984 00013

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
628110 - ADHESIONS	1 941,99	2 124,82	-182,83	-8,60
	106 740,01	97 755,96	8 984,05	9,19
Impôts et taxes				
631100 - TAXE SUR LES SALAIRES	12 401,00	8 329,00	4 072,00	48,89
631300 - FORMATION DU PERSONNEL	2 299,40	2 109,04	190,36	9,03
633300 - OTRES ORG.PART. EMPL. FOR	2 460,48	2 962,44	-501,96	-16,94
	17 160,88	13 400,48	3 760,40	28,06
Salaires et Traitements				
641100 - SALAIRE PERSONNEL ADMINIS	26 964,24	52 005,28	-25 041,04	-48,15
641140 - CONTRATS APPRENTISSAGE		7 664,92	-7 664,92	-100,00
641141 - EMPLOI AVENIR	9 145,12	29,44	9 115,68	NS
641200 - SALAIRES PERSONNEL FORM	266 694,36	243 112,11	23 582,25	9,70
641210 - CONGES PAYES	-6 289,30	4 115,53	-10 404,83	-252,82
641300 - SALAIRE PERSONNEL DIRECTI	53 442,57	25 640,02	27 802,55	108,43
641400 - INDEMNITES/AVANTAGES	18 959,56	19 211,97	-252,41	-1,31
	368 916,55	351 779,27	17 137,28	4,87
Charges sociales				
645000 - CHARGES S/ PROV S/ C.P.	-3 338,24	2 176,96	-5 515,20	-253,34
645100 - URSSAF	104 644,96	95 391,83	9 253,13	9,70
645200 - AGRR MUTUELLE	6 112,37	5 939,06	173,31	2,92
645320 - VAUBAN-HUMANIS	25 347,07	22 709,63	2 637,44	11,61
645330 - VAUBAN PREVOYANCE	2 569,52	2 094,54	474,98	22,68
647300 - FRAIS PRESTATIONS SUR TR	783,61	768,84	14,77	1,92
647400 - TITRES RESTAURANTS	9 100,00	8 928,50	171,50	1,92
647500 - MEDECINE DU TRAVAIL	1 736,09	1 725,48	10,61	0,61
	146 955,38	139 734,84	7 220,54	5,17
Amortissements et provisions				
681120 - DOTATIONS AMORT. IMMO. CO	9 800,91	10 204,12	-403,21	-3,95
681740 - PROVISION CLIENTS DOUTEU		3 492,00	-3 492,00	-100,00
681741 - PROVISION AUTRRES CREANC	9 216,00		9 216,00	
	19 016,91	13 696,12	5 320,79	38,85
Autres charges				
651600 - DROITS D'AUTEUR ET DE REP	672,49	680,63	-8,14	-1,20
654000 - PERTES S/CRÉANCES IRRÉCO	3 492,00		3 492,00	
658000 - DIFFERENCE DE REGLEMENT	13,00	60,02	-47,02	-78,34
	4 177,49	740,65	3 436,84	464,03
Charges d'exploitation	**662 967,22**	**617 107,32**	**45 859,90**	**7,43**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-36 545,74**	**5 871,00**	**-42 416,74**	**-722,48**
Opérations faites en commun				
Produits financiers				
768000 - PRODUITS FINANCIERS	802,79	872,41	-69,62	-7,98
	802,79	872,41	-69,62	-7,98
Charges financières				
Résultat financier	**802,79**	**872,41**	**-69,62**	**-7,98**
RESULTAT COURANT	**-35 742,95**	**6 743,41**	**-42 486,36**	**-630,04**
Produits exceptionnels				
771800 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		40 000,00	-40 000,00	-100,00
772000 - PRODUITS S/EXE.ANTERIEURS		60,00	-60,00	-100,00
777000 - QUOTE-PART SUB INVEST CPT	4 060,10	6 011,14	-1 951,04	-32,46
	4 060,10	46 071,14	-42 011,04	-91,19
Charges exceptionnelles				
672000 - CHARGES S/EX ANTERIEURS	630,00	7 901,56	-7 271,56	-92,03

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
675100 - VNC DES ELEMENTS D'ACTIF	167,56		167,56	
	797,56	7 901,56	-7 104,00	-89,91
Résultat exceptionnel	**3 262,54**	**38 169,58**	**-34 907,04**	**-91,45**
Impôts sur les bénéfices				
Report des ressources non utilisées				
Engagements à réaliser				
689400 - ENG.À RÉALISER S/SUB.ATTRI	24 687,75		24 687,75	
	24 687,75		24 687,75	
EXCEDENT OU DEFICIT	**-57 168,16**	**44 912,99**	**-102 081,15**	**-227,29**
Contribution volontaires en nature				
Bénévolat				
870000 - BENEVOLAT	5 200,00		5 200,00	
	5 200,00		5 200,00	
Prestations en nature				
871000 - PRESTATIONS EN NATURE - L	66 000,00		66 000,00	
	66 000,00		66 000,00	
Dons en nature				
Total des produits	**71 200,00**		**71 200,00**	
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite				
861000 - MISE A DISPOSITION DES LOC	66 000,00		66 000,00	
	66 000,00		66 000,00	
Personnel bénévole				
864000 - PERSONNEL BENEVOLE	5 200,00		5 200,00	
	5 200,00		5 200,00	
Total des charges	**71 200,00**		**71 200,00**	

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET 814 574 984 00013

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : HORIZONS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 380 550 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 57 168 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/05/2019 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Continuité d'exploitation:

La santé financière de l'association a été mise à mal en 2018. Néanmoins, les réserves constituées les années antérieures auront permis de faire face à la situation difficile qu'aura traversé Horizons à partir du mois d'août.
Le fonds de roulement est positif et suffisant pour couvrir son besoin en fonds de roulement, et ainsi ne pas avoir recours à ce jour au crédit court terme. La trésorerie permet quant à elle de faire face aux décalages d'exploitation.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 4 à 8 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 à 8 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 305			1 305
Immobilisations incorporelles	**1 305**			**1 305**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	31 128			31 128
- Installations générales, agencements aménagements divers	47 396			47 396
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 781	8 277	1 124	78 933
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**150 304**	**8 277**	**1 124**	**157 457**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	32 783	456		33 239
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**32 783**	**456**		**33 239**
ACTIF IMMOBILISE	**184 392**	**8 733**	**1 124**	**192 001**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 305			1 305
Immobilisations incorporelles	**1 305**			**1 305**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 370	1 170		27 539
- Installations générales, agencements aménagements divers	41 771	1 724		43 495
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	61 195	6 907	956	67 146
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**129 336**	**9 801**	**956**	**138 180**
ACTIF IMMOBILISE	**130 641**	**9 801**	**956**	**139 485**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 256 526 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	114 409	114 409	
Autres	141 323	141 323	
Charges constatées d'avance	794	794	
Total	**256 526**	**256 526**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	8 900
AVOIRS A RECEVOIR	4 767
PERSONNEL - PDTS Ó RECEVO	320
Total	**13 987**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	106 474			106 474
Total fonds sans droit reprise	**106 474**			**106 474**
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles	14 270			14 270
Réserves réglementées				
Autres réserves	59 656	4 491		64 147
Report à Nouveau	76 687	40 422		117 109
Résultat de l'exercice	44 913		102 081	-57 168
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	7 706		4 060	3 646
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	**309 706**	**44 913**	**106 141**	**248 478**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 107 385 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 424	17 424		
Dettes fiscales et sociales	88 837	88 837		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 124	1 124		
Produits constatés d'avance				
Total	**107 385**	**107 385**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS- FACTS NON PARVENUES	14 171
DETTES PROV S/C.PAYE	33 613
CHARGES SOC. S/CP	13 910
Total	**61 694**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	794		
Total	**794**		

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET 814 574 984 00013

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 2 400 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Conventions de formati				9 688	9 688
Fonds d'aide individuell				15 000	15 000
Total				**24 688**	**24 688**

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	168	
Subventions d'investissement virées au résultat		4 060
TOTAL	**168**	**4 060**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

Autres informations

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Pour des raisons de confidentialité, la rémunération des cadres n'est pas indiquée, celle-ci conduisant à donner une information individuelle.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	17 481
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**17 481**

Pour le calcul des engagements en matière de pensions, un taux d'actualisation de 1,5 % a été retenu.

Contributions volontaires

1/ L'association a bénéficié de contributions volontaires de la part de l'EPS Barthelemy Durant correspondant à la mise à disposition de locaux d'une superficie de 550 m2 pour une valeur estimée de 66 000 €.

2/ Les heures de bénévolats réalisées par les formateurs sont égales à 260 heures valorisées à 20 € y compris charges sociales soit 5.200 €.

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

HORIZONS_ANNEXE1_RESSOURCES_ORGANISMES

ANNEXE 1

TABLEAU 1 : RESSOURCES DE L'ORGANISME

Origine des fonds	Montant (N)		Montant (N-1)	
	En €	En %	En €	En %
I - Ressources provenant des entreprises et administration pour leurs salariés et des particuliers				
Entreprises	68 726,01 €	10,89%	64 869,50 €	9,70%
Organisme Paritaire Collecteur Agréé	15 296,00 €	2,42%	11 865,00 €	1,77%
Etat, collectivités locales, établissements publics	1 900,00 €	0,30%	- €	0,00%
Entreprises:	- €	0,00%	- €	0,00%
Via Fongecif	- €	0,00%	- €	0,00%
OMA	- €	0,00%	- €	0,00%
FAF	- €	0,00%	- €	0,00%
Particuliers	- €	0,00%	- €	0,00%
Sous total I	**85 922,01 €**	**13,61%**	**76 734,50 €**	**11,47%**
II - Ressources provenant des pouvoirs publics				
Instances européennes	39 269,78 €	6,22%	33 407,59 €	4,99%
Etat	17 000,00 €	2,69%	21 978,63 €	2,82%
Régions	144 596,32 €	22,90%	209 420,74 €	25,36%
Autres collectivités territoriales : Conseil Départemental et Mairie	269 091,00 €	42,62%	276 049,38 €	44,27%
Sous total II	**469 957,10 €**	**74,44%**	**540 856,34 €**	**77,43%**
III - Autres				
Autres organismes de formation	30 496,37 €	4,83%		0,00%
Autres ressources : subvention, cotisation, produits financiers et produits exceptionnels, ...	44 945,04 €	7,12%	51 446,74 €	25,39%
Sous total III	**75 441,41 €**	**11,95%**	**51 446,74 €**	**25,39%**
Total des ressources	**631 321,00 €**	**100,00%**	**669 038,00 €**	**114,30%**

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

HORIZONS_ANNEXE2_DECOMPOSITION_ACTIONS

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

ANNEXE 2

TABLEAU 2 : DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

Finalité des actions	Volumes financiers			
	Montant (N)		Montant (N-1)	
	En €	En %	En €	En %
Diplômantes	**124 033,04 €**	**21,15%**	**136 837,28 €**	**23,96%**
Employé(e) Familial(e)	35 315,76 €	6,02%	31 201,50 €	8,26%
Assistant(e) de vie dépendant(e)	47 050,32 €	8,02%	56 119,40 €	7,07%
Assistant(e) maternel(le) garde d'enfants	41 666,96 €	7,11%	49 516,38 €	7,69%
Professionnalisante	**20 563,28 €**	**3,51%**	**65 003,75 €**	**4,22%**
Parcours d'accès à la qualification aux Métiers des services aux personnes	20 563,28 €	3,51%	65 003,75 €	11,25%
Perfectionnement professionnel	**411 822,79 €**	**70,23%**	**385 565,18 €**	**65,84%**
Entretien du domicile et du linge	20 854,00 €	3,56%	8 958,00 €	1,32%
Entretien des espaces verts	- €	0,00%	3 187,50 €	1,33%
Entretien des collectivités	5 004,00 €	0,85%	5 457,00 €	0,83%
Prévention des risques	9 355,01 €	1,60%	2 250,00 €	0,00%
Alimentation	2 450,00 €	0,42%		
Formations assistant(e)s maternel(le)s	22 060,00 €	3,76%		
Informatique	4 755,00 €	0,81%	5 656,00 €	0,92%
Communication	7 913,00 €	1,35%	3 652,00 €	0,44%
Recherche d'emploi	175 198,78 €	29,88%	211 263,97 €	24,75%
Savoirs de base	64 458,00 €	10,99%	27 998,00 €	6,51%
Linguistique	85 100,00 €	14,51%	107 692,71 €	18,86%
Mobilité et initiation à la géographie	14 675,00 €	2,50%	9 450,00 €	5,58%
Insertion sociale	**29 956,37 €**	**5,11%**	**20 000,00 €**	**5,98%**
Savoirs être	29 956,37 €	5,11%	20 000,00 €	5,20%
Vie quotidienne	- €	0,00%	- €	0,00%
Total des ressources	**586 375,48 €**	**100,00%**	**607 406,21 €**	**100,00%**

HORIZONS_ANNEXE3_CONVENTIONS

ANNEXE 3

TABLEAU 3 : CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES

Convention	Montant initial	Suivi d'exécution		
		Solde début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Solde en fin d'exercice
Programme Régional Qualifiant Compétences - Appel d'offre 2016 - 2017	260 647,10 €	57 395,34 €	- €	- €
Programme Régional Qualifiant Compétences - Appel d'offre 2017 - 2018	190 512,52 €	161 920,04 €	144 596,32 €	17 323,72 €
Conseil Départemental de l'Essonne : Appel d'offre Linguistique à visée professionnelle 2018	37 962,00 €	37 962,00 €	33 048,00 €	4 914,00 €
Conseil Départemental de l'Essonne : Appel d'offre Remobilisation à vocation professionnelle 2018	58 860,00 €	58 860,00 €	58 860,00 €	- €
Conseil Départemental de l'Essonne : Appel d'offre Remobilisation linguistique 2018	31 806,00 €	31 806,00 €	29 052,00 €	2 754,00 €
Conseil Départemental de l'Essonne : Appel à projets Remobilisation linguistique 2018	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	- €
Conseil Départemental de l'Essonne : Appel à projet Rompre l'isolement 2018	17 000,00 €	17 000,00 €	13 600,00 €	3 400,00 €
Conseil Départemental de l'Essonne : Appel à projet Inclusion numérique 2018	50 302,00 €	50 302,00 €	44 014,25 €	6 287,75 €
Etat : Appel à projet BOP 104 Ateliers socio linguistiques	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	- €
Contrat Urbain de Cohésion sociale : Appel à projet Développer ses compétences professionnelles - ETAMPES	9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	- €
Contrat Urbain de Cohésion sociale : Appel à projet Remobilisation vers l'emploi - ARPAJON	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	- €
Accompagnement intensif des nouveaux bénéficiaires du RSA 2018	90 398,78 €	90 398,78 €	90 398,78 €	- €

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013